Donnons de la voie !

La décision des autorités cantonales et municipales de créer de nouveaux aménagements cyclables en urgence ces derniers jours afin d'accompagner la sortie du semi-confinement a provoqué une levée de boucliers de la part des pro-voitures. Pourtant, si ces pistes n'avaient pas été tracées, le risque de report modal sur la voiture aurait entraîné un chaos total du système de transport. C'est une décision pragmatique et efficace que les autorités ont prise et qui va dans le même sens que celles de nombreuses capitales européennes (Paris, Bruxelles, Milan, Paris).

A chaque mode de transport sa voie. Cela est très démocratique. Il n'y a pas de raison que des personnes isolées dans des carlingues d'une tonne et d'un autre temps continuent d'occuper toute la ville au détriment de la santé et de la sécurité des habitant.e.s. La part des ménages sans voitures en Ville de Genève ne cesse de croître (plus de 45%). Les aménagements cyclistes actuels ont toutefois des décennies de retard et pâlissent des comparaisons internationales avec des villes comme Bordeaux, Lyon, sans même parler d'Amsterdam ou Copenhague. Le coup d'accélérateur donné ces derniers jours est salutaire et rééquilibre quelque peu les choses. Ces aménagements vont dans le sens de l'IN144 « pour la mobilité douce » acceptée il y a… 9 ans, jamais mise en œuvre, et qui exige la création de pistes cyclables directes, continues et sécurisées pour tout le réseau des routes primaires et secondaires. Ils accompagnent également la décision de créer un U cyclable lacustre, votée à la majorité au Conseil Municipal de la Ville de Genève, ainsi que la votation fédérale de 2018 où 73.6% de la population suisse plébiscitait l'entrée des voies cyclables dans la Constitution. Il y a donc une volonté populaire affirmée et réaffirmée largement en faveur d'une augmentation des voies cyclables. Le Conseil d'Etat commence semble enfin en prendre la mesure et à prendre des décisions pour le bien être de toutes et tous. Il nous faut toutefois redoubler d'engagement afin que le Conseil d'Etat ne revienne pas sur ses décisions sous la pression des lobbies pro-voiture.

Une pétition a été lancée par les défenseur.euse.s de la mobilité douce qui demande de poursuivre les efforts en équipant d'autres tronçons, notamment sur les routes pénétrantes menant au centre-ville ; de transformer à moyen terme ces bandes cyclables en véritables pistes cyclables. Nous la soutenons bien évidemment totalement, comme nous avons toujours défendu et déposé des objets parlementaires pour faire avancer la mobilité douce en Ville de Genève.

Ces aménagements, camarade, doivent être défendus et multipliés, afin que nous entrions de plein pied dans cette nouvelle ère que le succès rose-vert aux élections municipales a marqué. Signez la pétition « Oui aux nouvelles bandes cyclables à Genève ». Venez avec votre vélo ce lundi 18 mai à 18h démontrer l'importance de ces aménagements cyclables en les empruntant et en le faisant savoir.

Il n'y a pas de retour en arrière possible. Pour une ville plus sûre, plus saine, et pour une mobilité plus fluide : donnons de la voie !

Joëlle Bertossa, Sylvain Thévoz, coprésident.e.s PSVG